

CCIGinfo

moins
de papiers
plus
d'efficacité

devillard.ch

DU COPIEUR À LA GED

devillard

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève

Commerce international

À l'occasion de l'inauguration du vol Genève-Addis Abeba, un séminaire sur l'Éthiopie s'est tenu à la CCIG. **PAGE 4**

Filières d'avenir

Compte rendu de la table-ronde transfrontalière consacrée aux réseaux de recherche dans le Grand Genève. **PAGE 7**

Agenda

Réservez les dates du prochain Salon du vin, de l'Événement économique et des autres événements de la rentrée 2018. **PAGE 8**

FORMATION

Entreprises versus formation : un dialogue impossible ?

Deux mondes, deux réalités juxtaposées : c'est une impression d'inadéquation qui transparait souvent entre la formation et les entreprises. Un dialogue difficile à établir, même si des passerelles existent. Des efforts sont en tous cas menés depuis quelques années, en particulier dans la formation continue.



Dans une société encline à privilégier l'émulation des idées et l'échange de données, chacun a une compétence à apporter. Les entreprises elles-mêmes mettent parfois des barrières contraignantes à l'embauche, en exigeant trop rigoureusement des certifications académiques.

L'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue de Genève (OFPC) est un acteur incontournable de ce lien entre écoles et vie active. Gilles Miserez, qui a pris ses fonctions de directeur général le 1^{er} février dernier en succédant à Grégoire Évéquoz, entend mettre les bouchées doubles (cf. encadré p. 2).

Durant ses neuf ans à la tête du Centre professionnel de Lullier, le nouveau patron de l'OFPC a intensément œuvré au développement des filières de formation. À l'écoute des exigences de l'économie, il se dit motivé à poursuivre et renforcer le dialogue dans un esprit d'ouverture et de transversalité.

Selon les secteurs d'activité, il existe pourtant un décalage inévitable de quelques années par rapport aux besoins des entreprises. « C'est précisément ce que les organisations faitières du travail – les OrTra – sont chargées de remonter auprès des instances concernées. Nos ordonnances de formation sont révisées tous les cinq ans, ce qui permet d'être en bonne adéquation avec les besoins du marché », estime Gilles Miserez.

En termes de formation professionnelle, le concept Go-Apprentissage commence à faire ses preuves. L'idée ? Les Cycles d'orientation (CO) tissent un lien fort avec l'économie locale en accompagnant les jeunes prêts à s'engager dans la voie de l'apprentissage dual. Un projet novateur déjà mis en œuvre dans quatre établissements pilotes avec des résultats réjouissants, puisque quatre CO supplémentaires l'adopteront à la rentrée prochaine.

Différentes actions visant à valoriser la filière professionnelle – au travers de témoignages de personnalités qui l'ont suivie, notamment – seront menées à l'attention des élèves, mais également de leurs parents et enseignants.

Davantage de liens avec les entreprises

Si les secteurs de la construction ou de l'industrie peinent encore à recruter un nombre suffisant d'apprentis pour garantir la relève, une augmentation de l'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises reste un impératif, surtout pour les employés de commerce. Le nombre d'entreprises habilitées à former a certes doublé entre 2001 et 2013 (4153 en 2013), relevait le CCIGinfo de septembre 2014*. Mais, en 2018, ce nombre a baissé à 3800, parmi lesquelles seules 2100 forment effectivement

* <https://tinyurl.com/y9w6zqm2>

suite page 2

Centre de carrière

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires

Publications
d'offres d'emploi

Forums
carrières

Réseau
d'Alumni

+ 41 22 379 77 02
carriere@unige.ch
carriere.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

JUAN-CARLOS TORRES
Président



L'économie : quantité négligeable ?

Comment comprendre la disparition au gouvernement genevois d'un département de l'économie ? À la législature précédente, l'économie était couplée à la sécurité et d'aucuns se demandaient quel était le lien entre eux, si ce n'est l'intérêt témoigné par le magistrat pour ces deux sujets. Même la direction générale, créée début 2017 pour rassembler développement économique, recherche et innovation (DG DERI) est amputée de son adjectif. La disparition de l'économie est justifiée par le fait qu'elle est partout. C'est possible. En attendant, elle est surtout ... nulle part.

Si l'on considère que l'économie est d'abord affaire privée, on peut se dire qu'après tout, la disparition d'un département qui lui soit, même partiellement, consacré n'est pas gênante. Pourtant ce sont bien les quelque 30 000 entreprises considérées comme personnes morales qui créent la prospérité de Genève. En d'autres termes, ce sont elles qui fournissent à l'Etat, directement par les impôts qu'elles versent et indirectement par ceux de leurs employés, les moyens de son fonctionnement. Croissance économique et recettes fiscales marchent main dans la main : un PIB à la hausse entraîne les recettes fiscales dans son sillage*.

On a pu voir, lors des élections cantonales qui viennent d'avoir lieu, que la vitalité économique de notre canton n'était au premier rang des préoccupations d'aucun des partis. Le collège gouvernemental pense-t-il que notre dynamisme économique est si solidement installé qu'il ne faille plus s'en préoccuper ? Le croire serait fatal à une Genève en proie à une concurrence internationale toujours plus vive.

De plus, à l'heure où les mutations technologiques nous font entrevoir un futur très proche dans lequel il ne sera plus possible à l'individu de se définir exclusivement par son travail et où le rôle des humains devra être repensé, la ségrégation Etat/secteur privé paraît totalement malvenue.

Étymologiquement, économie signifie « gestion de la maison ». Chaque entreprise est, évidemment, responsable d'elle-même. Mais nous habitons tous dans une « maison commune » qui, pour fonctionner, requiert des moyens. Quant aux entreprises, elles trouveront à la CCIG, qui arbore « Maison de l'économie » sur son fronton, le lieu où elles pourront exprimer leurs besoins.

* La 8^e brochure fiscale de la CCIG peut être consultée sur le site de la CCIG, www.ccig.ch, à la rubrique Informer/Autres publications.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ►

un ou plusieurs apprentis. Un phénomène que l'on peut notamment attribuer à la crise. À ce titre, l'OFPC compte renforcer son travail de terrain et d'écoute : « Nous devons simplifier les démarches administratives pour les patrons formateurs et les accompagner dans ce rôle. Nous allons en particulier le faire pour les micro-entreprises, où l'aspect humain et la gestion du temps consacré à la formation du jeune peuvent représenter une difficulté. Quant aux grandes structures, nous leur laisserons plus de latitude en termes administratifs », relève Gilles Miserez.

L'Uni porteuse d'une méthodologie

L'Université de Genève (UNIGE) se soucie aussi de l'adéquation entre formation et monde du travail. La preuve avec la Geneva School of Economics and Management (GSEM) qui, par sa structure hybride, a un « pied dans la réalité » : elle est née en 2014 de la fusion entre l'ex-HEC Genève et le Département des sciences économiques. Elle est forte de 200 collaborateurs et de 1700 étudiants dans la formation de base, auxquels elle propose un bachelor, six masters, six doctorats. Elle accueille aussi plus de 1000 participants dans la formation continue en leur proposant un MBA, des MAS, DAS, CAS (cf. encadré p. 3) et des ateliers au sein des entreprises. Citons ici le CAS en leadership de la transformation digitale, développé conjointement par la CCIG et l'UNIGE*.

Thomas Straub, vice-doyen de la GSEM et professeur de management international, « ne pense pas que la formation soit condamnée à avoir un train de retard par rapport aux besoins des entreprises. Dans la recherche, l'observation est immédiatement suivie d'une publication. L'Université, publique et pluridisciplinaire, a une mission très large : elle apporte un savoir généraliste qui doit servir à un développement économique, social et culturel, lui conférant un côté interdisciplinaire. Elle n'a pas non plus la même intention qu'une business school traditionnelle. »

La GSEM gère environ 40 % de la formation continue de l'UNIGE, introduite peu avant l'an 2000 et autofinancée. Ces modules spécialisés s'adaptent au plus près des besoins du marché en délivrant les best practices. Ils répondent à un but essentiel, celui de soutenir la Cité et les entreprises. L'intention est en effet d'améliorer l'employabilité et de maintenir à jour les

* <https://tinyurl.com/CASdigitalCCIG>

Les sept objectifs prioritaires de Gilles Miserez (OFPC)



- **Renforcer l'orientation des élèves du Cycle d'orientation**
Outil principal : développer le concept Go-Apprentissage
- **Créer davantage de places d'apprentissage dans tous les métiers**
Outil principal : créer une cellule de prospection et d'accompagnement des entreprises
- **Valoriser la filière professionnelle**
Outil principal : poursuivre et développer des actions de promotion telles que la Cité des Métiers de Palexpo à l'automne 2018, SwissSkills, etc.
- **Intéresser les jeunes à fort potentiel à la formation professionnelle**
Outil principal : adapter la formation au profil de ces jeunes en développant la filière de la maturité professionnelle intégrée au cursus de l'apprentissage
- **Intégrer les jeunes migrants à la formation professionnelle**
Outil principal : mettre en œuvre le programme fédéral de préapprentissage PAI
- **Accompagner le jeune en rupture**
Outil principal : renforcer le programme de la structure Cap Formations
- **Assurer une certification professionnelle aux adultes**
Outil principal : proposer des programmes de formation adaptés au parcours de chaque adulte

connaissances des participants. Une façon également d'améliorer la recherche académique.

Mais quel rapport l'Alma Mater entretient-elle avec les Hautes Ecoles Spécialisées (HES) ? « Bien qu'étant toutes deux de degré tertiaire, nous sommes complémentaires : les HES sont davantage tournées vers le pratique, l'Université vers l'analytique et la recherche, poursuit Thomas Straub. Les connaissances pratiques deviennent rapidement obsolètes, alors que les méthodologies de travail et de raisonnement, elles, resteront : l'Université a d'autant plus de raisons d'être dans un monde en mutation ». Les titulaires de bachelors en HES trouvent plus facilement du travail, ce qui est logique

pour des formations en emploi. En revanche, ceux qui décrochent un master à l'Université ont une meilleure employabilité.

Choix par intention ou par défaut ?

À l'heure actuelle, la formation professionnelle souffre d'un déficit d'image par rapport aux études supérieures. Dans certains cas, l'apprentissage reste encore un choix par défaut. « Pour l'apprentissage, Genève est très en-dessous des chiffres nationaux, avec 15 % de jeunes à plein temps et 4 % en dual. J'ai l'intention de doubler ces chiffres d'ici à 2021 : un objectif ambitieux, mais réaliste », affirme Gilles Miserez. L'accession aux certifications académiques s'est améliorée depuis les années 2000 grâce

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager
l'actualité politique et économique,
rendez-vous sur notre page Facebook





notamment aux HES. Entre 2012 et 2016, plus d'un habitant genevois sur deux âgé de 25 à 44 ans a terminé une formation de degré tertiaire, indiquait une statistique de juin 2016 de l'Office cantonal de la statistique. La plupart des jeunes y entrent par la voie gymnasiale, alors que les HES sont plutôt adaptées aux CFC. On en revient au problème d'image: il faudrait intéresser les jeunes à fort potentiel et mieux informer les parents. Et pourtant à Genève, environ 90 % des titulaires de CFC trouvent un job dans un délai de six mois. Mais l'employabilité ainsi que le niveau d'instruction sont tributaires de la contribution de l'école obligatoire.

Un problème d'aiguillage

Encore trop d'adolescents ne disposent pas de bases solides de lecture et de calcul. Et s'il y a pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs tels que l'informatique, « ce n'est pas forcément au monde académique de devoir la combler et

l'adapter directement », relève Thomas Straub. Tant ce dernier que Gilles Miserez sont d'avis que l'orientation des adolescents à l'école obligatoire doit être renforcée. « Le Collège reste la voie royale vers l'Université; il reste un choix de facilité pour les bons élèves à la sortie du CO. À l'inverse, le jeune de 15 ans qui vise l'apprentissage rencontre une double difficulté: choisir un métier et trouver un patron », note Gilles Miserez. C'est peut-être pour cela que l'âge d'entrée en apprentissage a augmenté (18 ans en moyenne), la majorité des adolescents ayant navigué d'une filière à l'autre.

Le privé plus flexible et innovant

Les écoles privées peuvent également servir sinon de modèle, du moins d'aiguillon pour l'instruction publique. « La flexibilité nous apporte un avantage certain, celui de développer rapidement des projets innovants », relève Alain Moser,

directeur des Écoles éponymes. Et cette institution établie sur trois sites (Genève, Nyon et Berlin) en a la volonté. Depuis quelques années, elle prépare la génération future à être en phase avec les exigences du marché. Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas qu'à maîtriser des technologies, mais il faut aussi adopter une éthique nouvelle. « Les jeunes ont beaucoup d'idées. Encore faut-il leur donner le goût d'apprendre et de créer », avance Alain Moser.

L'école Moser participe notamment à l'atelier Graines d'entrepreneurs, co-fondé par la Vaudoise Laurence Halifi. Une plate-forme qui pousse les adolescents à créer et défendre leur propre projet. « Nous voulons valoriser le travail collaboratif et les bureaux partagés qui représentent l'avenir, poursuit Alain Moser. L'ère de la réussite solitaire et de la compétition acharnée est bientôt révolue; il faut désormais partager les données et échanger les savoirs ». Parmi les compétences développées figurent la maîtrise des outils numériques et l'acquisition d'une 3^e langue en immersion. Dans le premier cas, l'objectif est de connaître le langage des codes; dans le second, l'allemand (l'anglais étant un prérequis).

Des effets indésirés

« À Genève, le récent changement de loi en faveur d'une formation obligatoire jusqu'à 18 ans est à saluer. Mais il pourrait avoir un effet pervers, note Alain Moser. Certes, on évitera que l'élève à la dérive ne soit exclu mais, en le forçant à étudier, on risque de freiner son développement personnel ». La démocratisation des études universitaires a aussi son revers de médaille: la perte de valeur sur le marché du travail d'un titre CFC par rapport à un bachelor. Certaines formations professionnelles se sont introduites dans le système académique dit de

MAS, CAS, DAS: was ist das?

Les certifications de formation continue développées par l'UNIGE sont multiples:

Le **Master of Advanced Studies (MAS)** est un titre de formation continue qui correspond à minimum 60 crédits ECTS*. Pour être admis, il faut posséder un titre d'une haute école et disposer le plus souvent d'une expérience professionnelle. Ces programmes apportent des compétences spécialisées.

Le **Master of Business Administration (MBA)** est un titre de formation continue en sciences économiques. Comparable à un MAS, il s'adresse à ceux qui ont obtenu un titre universitaire en général dans un autre domaine. L'objectif est d'acquérir des capacités managériales et des contacts bénéfiques.

Le **Diploma of Advanced Studies (DAS)** est un diplôme obtenu après un cursus en cours d'emploi. Il correspond à minimum 30 crédits ECTS.

Le **Certificate of Advanced Studies (CAS)** est un certificat obtenu après un cursus en cours d'emploi. Il correspond à minimum 10 crédits ECTS. Dans certains cas, une combinaison de plusieurs CAS permet d'obtenir un MAS.

* ECTS: European Credits Transfer System, système d'évaluation du volume de travail fourni par l'étudiant, qui facilite la reconnaissance académique en Europe.

Bologne. C'est le cas à Genève de l'ISFB (institut supérieur de formation bancaire), une association professionnelle à but non lucratif de 50 établissements financiers romands et reconnue d'utilité publique. Mais pour ses formations

diplômantes, l'ISFB préfère généralement s'associer avec des instituts privés. Ce qui ne favorise par le triple objectif de la réforme de Bologne, à savoir celui de faciliter la mobilité, la concurrence internationale et l'insertion sur le marché. ■



Etudiants dans la salle des lumières de l'HEPIA.

POUR ALLER PLUS LOIN: LES VIDEOS DE LA CCIG

Interview de Thomas Straub

[La formation continue de l'UNIGE et ses liens extérieurs](#)



Interview de Gilles Miserez

[Le chef de l'orientation professionnelle s'exprime sur le lien avec les entreprises](#)

UTILEXPO

Transport – Service aux entreprises
Manutention – Equipements – Logistique

11-13 OCTOBRE 2018

PALEXPO | utilexpo.ch



AVANTAGES
ANCIENS ET NOUVEAUX
EXPOSANTS
jusqu'à 31.07

COMMERCE INTERNATIONAL

Envol prometteur pour l'économie éthiopienne

À l'occasion de l'inauguration du vol direct d'Ethiopian Airlines entre Genève et Addis Abeba, la CCIG a organisé un Business forum sur l'Ethiopie pour un impressionnant parterre d'acteurs économiques.

Saviez-vous que l'Ethiopie a enregistré la plus forte croissance au monde l'an dernier ? Un pays de 106 millions d'habitants aux perspectives commerciales qui viennent contredire toutes sortes de clichés éculés. « D'où l'intérêt pour Genève d'être reliée directement avec Addis-Abeba, capitale politique de l'Afrique », a souligné d'emblée le directeur général adjoint de la CCIG Vincent Subilia.

Thomas Seghezzi, directeur du *Swiss African Business Circle* et co-organisateur du séminaire, a relevé la forte présence d'organisations internationales en Ethiopie. Qui de mieux adaptée pour en parler qu'une multinationale présente sur place depuis 2013 ? Roger Kaimgaing, vice-président exécutif à la SGS, ne tarit pas d'éloges sur la qualité de la main-d'œuvre et des infrastructures. De son côté, Jean-Marc Flückiger, chef de mission à l'Ambassade de Suisse en Ethiopie, relève la stabilité des investissements qui y prévaut, rapportant ainsi de fait les deux nations.

L'attrait croissant de l'Ethiopie s'est traduit par un développement significatif de ses infrastructures, notamment d'accueil (à destination des acteurs économiques et des tou-



De gauche à droite, Thomas Seghezzi, Tewolde Gebremariam, Botoré Negash Kibret, Jean-Marc Flückiger, Benyam Misegna et Vincent Subilia.

ristes, qui découvrent un pays fascinant). L'ambassadeur Botoré Negash Kibret, de la Mission permanente d'Ethiopie à Genève, se réjouit « du développement de son pays et des opportunités d'affaires qu'ouvre ce vol ». Enfin, le CEO de Ethiopian Airlines, Tewolde Gebremariam, met en avant la flotte de 100 appareils de cette compagnie étatique, qui compte à terme s'ouvrir aux capitaux privés et est la première compagnie aérienne africaine.

Un cumul de superlatifs

L'Ethiopie est le second pays le plus peuplé d'Afrique après le Nigéria. Il cumule aussi les superlatifs concernant ses exportations (le 5^e au monde s'agissant du café). La diversité de ses secteurs économiques y est étonnante. On citera les transports, l'énergie hydroélectrique, l'agro-alimentaire, la manufacture de textile, la production de fleurs, la pharmaceutique et les minerais. « Pour les investisseurs, les facilités

mises en avant par les autorités sont multiples » se réjouit Benyam Misegna Ezra, directeur de la Chambre de commerce éthiopienne. Cela passe par des avantages fiscaux, le faible coût et la disponibilité de la main d'œuvre ou le développement de zones industrielles. Autant d'arguments qui prouvent qu'il faut désormais compter sur cette nouvelle puissance émergente. ■



L'Ethiopie en quelques chiffres

- 106 millions d'habitants
- PIB : 72,374 milliards \$USD (2016)
- +8,5 % de taux de croissance en 2018 (FMI).

Deux étudiantes de Genève pourront passer deux mois en Chine tous frais payés !



Deux mois en Chine, en totale immersion, en travaillant dans son domaine de compétences : c'est ce que pourront vivre seize étudiants et apprentis suisses dont deux Genevoises, qui ont

été sélectionnées pour faire partie de l'aventure ICL Cup.

Charlotte Stalder de l'Université de Genève (1) et Alexandra Costanza de CREA (2) suivront également des cours d'introduction au mandarin et découvriront les coutumes et la vie quotidienne locales. Billet d'avion et logement sont pris en charge, seuls la nourriture et les loisirs personnels seront à payer par les jeunes.

La CCIG est fière de soutenir la ICL Cup pour la troisième année consécutive en offrant cette opportunité aux professionnels de demain. Cette expérience internationale permettra d'améliorer leur compétitivité sur le marché du travail et de consolider des aptitudes recherchées par les recruteurs telles que la confiance en soi, l'autonomie et l'ouverture d'esprit. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS : integratechineselife.com/icl-cup.php

Cap sur la Russie et l'Asie centrale !

Organisée par l'Union des Chambres de commerce Suisse-Russie & CEI, l'Etat de Genève et la CCIG, avec le concours de l'agence Fert, une délégation économique partira pour la Russie (Moscou et Novossibirsk), puis le Kirghizistan (Bichkek) entre le 30 août et le 9 septembre prochain.



Parc Zariadié, au centre de Moscou.

Le programme complet en a été dévoilé lors d'une réunion à la CCIG. Si l'essentiel de la mission se déroulera en terre russe, une prolongation facultative est prévue sur le sol kirghize pour ceux qui le souhaitent. Le président du Conseil d'Etat Pierre Maudet sera du voyage dans sa première partie.

De nombreuses rencontres sont au programme : le maire de Moscou, les sociétés technologiques russes, le gouverneur de Novossibirsk, les autorités kirghizes à Bichkek. S'y ajouteront des entretiens B2B avec des hommes d'affaires et même la visite de l'impressionnante cité scientifique d'Akademgovodok. Les participants auront l'occasion d'aller assister à la parade de la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, lors du Tattoo de Moscou ! Déjà invitée en 2014, la compagnie, avec ses 100 miliciens, tirera même des « balles à blanc » sur la Place Rouge, beau symbole !

« La Suisse est un partenaire privilégié de la Russie, a relevé dans sa

présentation Toghrul Gahramanzad, responsable pour la Russie et l'Europe de l'Est à la Barclays Bank (Suisse) SA. Sa neutralité, ses liens diplomatiques et la diversité de ses secteurs séduisent particulièrement les autorités de Moscou ». La Russie demeure l'une des dix économies mondiales les plus importantes, avec des ressources naturelles inégalées, 140 millions d'habitants et des compétences scientifiques et techniques remarquables.

Au tour ensuite de Daniar Mukashev, ambassadeur du Kirghizistan en Suisse, de parler de son pays : « Le climat d'investissement est favorable, avec beaucoup de zones économiques libres et de facilités dans les conditions cadre. Il existe aussi une multitude de types de minerais, d'industries ou d'agricultures sans oublier le tourisme. 27 % de nos exportations partent pour la Suisse ». Dotée de six millions d'habitants, cette ex-république soviétique d'Asie centrale a assurément un avenir prometteur. ■

Les personnes intéressées par cette délégation peuvent s'adresser au service du Commerce international de la CCIG, tél. 022 819 91 11

ENQUÊTE CONJONCTURELLE

Une volonté d'engager « local »

Dans sa 18^e Enquête conjoncturelle de printemps, la CCIG s'est intéressée à la main d'œuvre étrangère employée par les entreprises*.

69 % des entreprises sondées comptent des collaborateurs issus de l'Union européenne (UE) et 14 % emploient des travailleurs provenant en dehors de l'UE. Dans le premier cas, c'est surtout l'absence de main d'œuvre locale suffisante qui est mise en avant pour justifier ce choix (60 % des répondants), suivie par une meilleure formation. Dans le deuxième cas, le premier argument

est également une main d'œuvre locale insuffisante, mais de façon bien moindre (35 %). Autre élément intéressant, le choix de la provenance du nouveau personnel, en cas de croissance de l'entreprise : 89 % des répondants disent privilégier une main d'œuvre résidente, contre 10 % disent préférer celle provenant de l'UE (surtout pour les métiers du primaire ou du secondaire). ■

* Question subsidiaire de l'Enquête dont les résultats sont présentés sur : www.ccig.ch/blog/2018/04/Enquete-conjoncturelle-de-printemps-2018

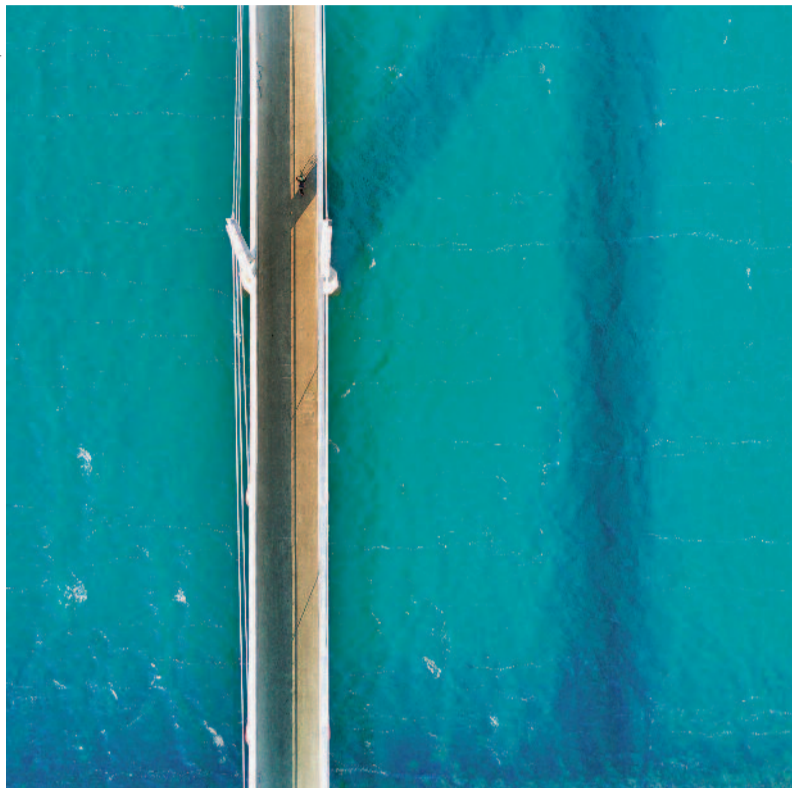
CONSULTATION

Investir dans les infrastructures est une nécessité

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a procédé à une consultation sur le plafond de dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement des routes nationales pour la période 2020-2023. Cela concerne les grands projets à réaliser sur le réseau et l'étape d'aménagement 2019. Compte tenu de l'importance du développement des infrastructures routières pour l'économie genevoise et l'Arc lémanique dans son ensemble, la CCIG a tenu à faire part de sa position sur ce projet.

Dans sa réponse au DETEC, la CCIG note avec satisfaction que la Confédération reconnaît la gravité des problèmes de circulation affectant le canton de Genève, en particulier le fait que l'A1, entre Genève et Lausanne, compte parmi les routes nationales les plus engorgées du réseau suisse, avec 92 300 véhicules jour en moyenne (2015).

La CCIG approuve les grandes lignes du projet car elles sont en adéquation avec les planifications d'Etat telles que la stratégie multimodale pour Genève Mobilités et le Plan Directeur cantonal 2030. Elle estime néanmoins que le projet de la Traversée du Lac, au même titre que le Gothard, et selon les critères fixés par la Confédération, devrait entrer dans les « grands projets » de planification nationale. En effet,



cette infrastructure répond à trois critères servant à qualifier les « grands projets », à savoir :

- une installation isolée nécessaire pour la remise en état et/ou l'exploitation fiable de l'infrastructure existante des routes nationales (autoroute de contournement actuelle) ne constituant pas en elle-même un accroissement des capacités ;
- des coûts au-dessus de la limite de 500 millions de francs fixée par le Conseil fédéral ;

- un projet controversé sur le plan politique, avec des conséquences importantes sur la population, le territoire et l'environnement.

Dans la mesure où Genève est le seul canton romand à contribuer à la péréquation nationale, la CCIG insiste, dans sa réponse, sur le fait que la Confédération doit veiller à doter le canton et sa région des infrastructures dont ils ont besoin pour accompagner leur développement économique et démographique. ■

Pour prendre connaissance de la réponse de la CCIG : www.ccig.ch/Defendre-leconomie/Consultations

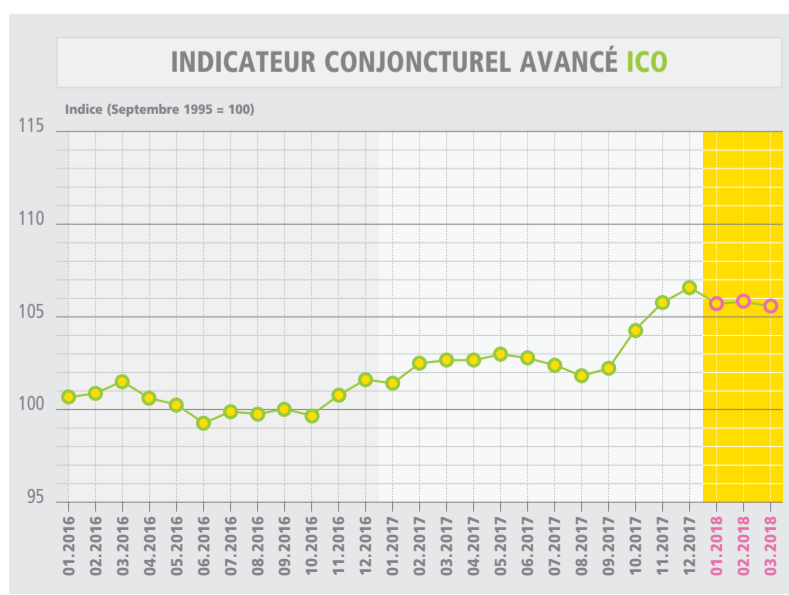
INDICE ÉCONOMIQUE

ICO, un précieux indicateur pour l'économie genevoise

L'indicateur avancé de l'économie genevoise (ICO*) anticipe de trois à six mois la conjoncture de Genève. Il était en forte hausse durant la seconde partie de l'année 2017 et, depuis janvier, enchaîne des mouvements inverses.

La croissance économique devrait donc se stabiliser au cours des prochains mois dans le canton.

* Réalisé en partenariat avec la CCIG, l'Université de Genève et la Haute école de gestion (HEG), l'indicateur avancé IREG-CCIG-OCSTAT de l'économie genevoise a pour abréviation ICO.



FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Comment nos entreprises membres réagissent-elles au PF 17 ?

La réforme de la fiscalité des entreprises concerne tous les entrepreneurs, quel que soit leur secteur d'activité. Deux représentants de l'économie témoignent de leur soutien à cette réforme.



Pierre de Pena
vice-président du
Groupement des
Entreprises
Multinationales
(GEM - Com-
mission fiscale)

mais dans un compromis clair et acceptable pour tous.



David Rihs
co-directeur de la
société Point Prod

Evidemment, nous soutenons la réforme PF 17,

Ce qui est essentiel pour le GEM, c'est de parvenir à concrétiser rapidement le PF17 en tenant compte de deux aspects : la suppression des statuts fiscaux et les moyens laissés aux cantons de parvenir à un taux unique. Le GEM soutient les efforts du Conseil des Etats pour parvenir à un consensus politique. L'actuel projet fédéral tient bien compte des leçons de l'échec de RIE3. Les multinationales le savent : leur imposition va doubler, l'important n'est donc pas dans le détail des mesures,

du moins dans la version initiale présentée. Nos domaines d'activité, l'audiovisuel et le digital, sont en pleine mutation et exigent une très forte capacité d'adaptation. Nous devons investir dans nos développements en nous appuyant sur le produit de notre travail. À cet égard, ce projet se montre même salvateur, avec une imposition plus favorable aux PME. Nous avons besoin de ce levier dynamique, mais aussi de cette prévisibilité des taux d'imposition. ■

BEST FOR GENEVA



L'expérience genevoise reconnue par l'ONU

La CCIG est fière d'annoncer que le programme Best for Geneva, lancé il y a seulement quelques mois et dont elle est partenaire, a été désigné officiellement par l'ONU comme modèle de développement économique pour la mise en œuvre de ses 17 objectifs du développement durable.

d'information (intitulée « Best for Geneva ») auprès des multinationales et PME genevoise afin de les aider à passer à l'action ou à s'améliorer en termes d'impact environnemental ou sociétal. B Lab s'est fixé l'objectif de rassembler 500 participants d'ici la fin de l'année.

L'alliance entre l'ONG B Lab, initiatrice du programme Best for Geneva, et le UN Global Compact, agence de l'ONU pour l'engagement du secteur privé en matière de développement durable, se concrétisera par la mise sur pied, dès l'été 2019, d'un portail permettant aux entreprises de mesurer gratuitement leur impact environnemental et sociétal sur la base des objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Cette alliance de taille devrait durer trois ans.

En cumulant leurs programmes, B Lab et UN Global Compact pourraient toucher près de 40 000 entreprises dans le monde. Mais leur objectif se veut plus ambitieux puisqu'elles souhaitent atteindre 100 000 entreprises d'ici 2030 ! Les participants au programme Best for Geneva pourront déjà tester le portail d'évaluation de leur impact dans les prochains mois. En tant que partenaire stratégique de Best For Geneva, la CCIG invite vivement ses membres à faire partie du programme. ■

Pour rappel, B Lab a lancé au mois de mars 2018 une vaste campagne

■ INFORMATION ET INSCRIPTIONS
bestforgeneva.ch

SÉMINAIRE PRIVILÈGES

Positiver, c'est gagner en objectivité !

Le séminaire donné à la CCIG le 15 mai dernier par le Centre d'attitude positive Privilèges-Genève a permis aux participants de se pencher sur la place de l'humain face à la digitalisation de la société.

L'humain au sein de notre société : c'est l'un des thèmes-phares du Centre Privilèges. Or, la transformation digitale suscite des espoirs, mais aussi des peurs. Mais comme elle est incontournable, autant la faire sienne !

En brochant un récapitulatif de l'évolution humaine, le coach de vie John-Alexandre Mane a relativisé les choses : la robotisation n'est qu'une des multiples étapes qui ont marqué l'histoire. Et, comme l'a souligné Andrea Onori, CEO associé de Privilèges, « chaque étape de l'évolution a eu son revers de médaille et ses contradictions ».

Ainsi, selon les cas, on peut opter pour une vision optimiste ou pessimiste de la digitalisation, en particulier quant à son impact sur les emplois. Une chose est sûre : avec l'économie de partage qui prend son essor, le rapport employeur-employé est appelé à évoluer. « On sera de plus en plus payé à la tâche et on devra répondre à des demandes précises sans prise en compte des compétences initiales. Il faudra surtout veiller à ne pas accentuer le fossé sociétal, avec certains qui seront débordés et d'autres hors circuit ». Et, face à l'intelligence artificielle, le risque de perdre des liens sociaux est grand.

Des solutions existent

À chaque époque, les êtres humains ont dû s'adapter à l'imprévu, faire de leurs émotions une force, montrer leur créativité et leur capacité à la socialisation. Grâce au temps que la digitalisation fera gagner, chacun pourra désormais davantage penser à soi, se former en continu, anticiper et se consacrer davantage à autrui.

À titre préventif, Privilèges préconise que chacun prenne sa vie professionnelle en main, valorise le changement de façon proactive et trouve des valeurs qui empêchent toute perte d'authenticité.

En conclusion, la pensée positive telle que la développe Privilèges n'est pas basée sur une méthode Coué angélique, mais sur un subtil rééquilibrage des forces. Ce réajustement vise à augmenter la part d'objectivité au détriment des « ego », à ôter toute forme de préjugés et à prendre de la hauteur sur l'existence. ■



■ PLUS D'INFORMATION :
www.swissprivileges.ch

LEADERSHIP

La difficile accession des femmes au pouvoir

Dans une récente étude, l'Université de Genève (UNIGE) démontre pourquoi les femmes accèdent plus facilement aux postes à responsabilité lorsqu'une entreprise est en difficulté.

Cela fait une bonne dizaine d'années que des femmes sont appelées à la rescousse quand une entreprise ou une institution connaît des remous. Un réflexe que l'on désigne parfois par « falaise de verre », par analogie avec la notion du « plafond de verre », obstacle à l'avancement de la gent féminine. Cette situation leur permet d'accéder plus facile-

ment à des postes de décideurs ou du moins d'être désignées candidates.

Les place-t-on là pour les envoyer au casse-pipe, par lâcheté masculine ? Ou bien, hypothèse plus glorieuse, parce que les femmes ont une capacité particulière à relever des défis de ce type ? Dans la revue The Leadership Quarterly, des cher-

FISCALITÉ

Le fisc n'épargne pas la PME familiale !

L'étude « Entreprises familiales : une vision à long terme dans un monde pressé* », réalisée pour le Séminaire économique 2017, comprenait des encadrés, dont celui que nous relayons ici, qui traite de la fiscalité.

Il est fréquent d'entendre les dirigeants ayant remis leur entreprise (ou voulant le faire) se plaindre des mauvaises surprises fiscales. Car s'il est vrai qu'à Genève, il n'y a en principe pas d'impôt sur les successions ni sur les dons pour les descendants directs et qu'en Suisse, il n'y a pas d'impôt sur les gains en capitaux pour la fortune privée, certaines subtilités existent et peuvent avoir des conséquences non négligeables. Le sujet étant très complexe, nous resterons ici dans des généralités, chaque cas étant différent et nécessitant une analyse approfondie.

Lorsqu'un vendeur décide de vendre son entreprise, organisée sous forme de raison individuelle ou de société de personne, il peut réaliser un gain en capital. Ce gain fera l'objet du prélèvement des cotisations sociales et sera également soumis à l'impôt sur le revenu. Le taux de ce dernier est progressif et peut atteindre jusqu'à 45 % dans le canton de Genève. Toutefois, si cet entrepreneur est âgé de plus de 55 ans et qu'il cesse définitivement son activité indépendante, il pourrait en principe bénéficier d'une imposition allégée, comme le précise Fabio Dell'Anna, partenaire de PwC. Cela étant dit, les spécialistes recommandent d'anticiper et de transformer l'entreprise en une personne morale (par exemple une société anonyme ou une société à responsabilité limitée) si l'entrepreneur envisage une vente. En se souvenant, comme le rappelle Fabio Dell'Anna, qu'il faut opérer ce changement au minimum cinq ans avant la transaction.

Qu'en est-il alors de la transmission d'une SA ou d'une S.à.r.l. ? Le produit de sa vente est en principe considéré

comme du gain en capital exonéré d'impôts « pour autant que cette société soit détenue dans la fortune privée », comme le précise l'administration fiscale. Si la société fait en revanche partie de la fortune commerciale, le produit de la vente sera considéré comme du gain en capital commercial qui, lui, est taxé et est soumis aux cotisations sociales (comme relevé précédemment, si le vendeur est âgé de plus de 55 ans et cesse définitivement son activité indépendante, cet impôt peut être réduit).

Et peu importe à qui l'entrepreneur remet sa société : contrairement à certains pays, la Suisse ne favorise pas fiscalement la vente d'une société à ses cadres ou à ses enfants. Mais comment le rabais, qui est généralement accordé lorsque l'on remet la société à ses proches, est-il appréhendé fiscalement ? « Pour déterminer la valeur de ses actifs, nous tiendrons compte de l'argent que l'entrepreneur a réellement reçu de la part de ses enfants en contrepartie des actions de la société qu'il a vendue. Le rabais sera considéré comme une donation », explique l'administration fiscale. Or, les dons en ligne directe ne sont pas taxés à Genève, contrairement à d'autres cantons. Mais attention : en cas de transmission à des cadres, ce rabais sera taxé. Et ce que les gens ignorent souvent, comme le raconte un patron à qui le cas est arrivé, c'est que c'est le « donateur » (autrement dit celui qui vend sa société avec un rabais) qui devra payer l'impôt. « Indépendamment de toute transmission, le patron doit payer des impôts sur la valeur de sa société, qui sera alors imposée au titre de l'impôt sur la fortune. Peu importe si l'entreprise n'a pas réalisé

de bénéfice : l'entrepreneur devra de toute manière le payer, même sans avoir dégagé des liquidités librement disponibles. Et même si la société fait des pertes, son propriétaire devra payer l'impôt sur la fortune (équivalant alors au tiers des fonds propres) », détaille Fabio Dell'Anna.

Une des questions soulevées est alors celle de la méthode de valorisation utilisée, sachant qu'il est difficile de calculer la valeur d'une société non cotée. De nombreux spécialistes estiment que les méthodes de valorisation utilisées par le fisc (basées sur la circulaire n°28 de la Conférence suisse des impôts) ne correspondent pas à la réalité : « On arrive parfois à des valeurs qui dépassent celle à laquelle on pourrait revendre la société », s'insurge ainsi Edgar Brandt, qui déplore en outre le fait que le fisc n'ait pas adapté l'un des taux permettant de calculer la valeur des entreprises, alors même que les risques sont aujourd'hui beaucoup plus élevés, notamment en raison des taux d'intérêts négatifs. Enfin, la détention d'actions dans la fortune privée est imposée de la même manière (impôt sur la fortune), indépendamment du fait que l'actionnaire ait créé sa société et/ou y travaille, comme le précise l'administration fiscale. Et un changement de cette pratique afin de favoriser l'entrepreneur par rapport à la personne qui détient des actions d'un groupe coté avec lequel il n'a pas de lien, n'est pas à l'ordre du jour. Or, l'entrepreneur est confronté à un cumul des risques, contrairement au simple actionnaire : si sa société coule, il perd tout à la fois son outil de travail et sa fortune. ■

* Pour télécharger l'Etude économique : www.ccig.ch/publication/autre



DURABILITÉ

Concours cantonal du développement durable 2018: Les HUG distingués

Parmi 47 initiatives innovantes et exemplaires en matière de développement durable, le jury a retenu cette année deux lauréats pour la bourse, deux lauréats pour le prix et deux lauréats pour la distinction. Un de ces derniers est membre de la CCIG: les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), qui sont félicités pour leur programme de responsabilité sociale et environnementale.



L'ensemble des lauréats de l'édition 2018 de ce Concours.

Plus gros employeur du canton, les HUG ont mis en place une politique très active en faveur du développement durable. L'établissement est ainsi le premier hôpital européen à avoir réalisé un écobilan assorti d'un plan d'actions pour diminuer la consommation énergétique, promouvoir des énergies

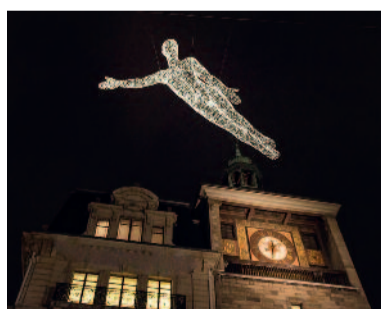
renouvelables, augmenter le recyclage, mettre en œuvre une politique d'achat responsable et favoriser l'écomobilité. Gageons que cette distinction encouragera les HUG à poursuivre ses projets touchant à la responsabilité sociale et environnementale, enjeu majeur des entreprises d'aujourd'hui. ■

■ POUR CONNAÎTRE LES AUTRES LAURÉATS:
www.ge.ch/actualite/remise-prix-2018-25-05-2018

PARTENARIATS

Illuminez votre fin d'année en étant partenaire de Geneva Lux!

Depuis quatre ans, la Ville de Genève participe aux illuminations des fêtes de fin d'année en présentant des œuvres d'art et des performances artistiques sur le domaine public dans le cadre du festival de lumières « Geneva Lux ». Cet événement a progressivement pris de l'ampleur, en témoigne le nombre de visiteurs sur place et sur Internet (vidéos vues plus de 125 000 fois). Lors de la dernière édition, une vingtaine de créations réalisées par des artistes de renom pour une place ou une rue spécifique ont ainsi été installées dans toute la ville.



Afin de poursuivre le développement de cette manifestation, qui contribue au rayonnement de Genève, de ses entreprises et de ses commerces, la Ville de Genève recherche des entreprises partenaires qui cofinanceraient l'installation d'œuvres à proximité de leurs locaux. ■

■ POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION:
Alexandra Lawi, alexandra.lawi@ville-ge.ch, coordinatrice du festival « Geneva Lux », se tient à disposition.

Site du festival Geneva Lux: www.ville-ge.ch/genevaluxfestival

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

La recherche, un trésor à partager

La Table ronde #2 du Grand Genève a récemment évoqué les échanges entre réseaux de recherche et entreprises de la région. Elle avait pour cadre le site d'Archamps Technopole et a réuni une soixantaine de participants.

Le Grand Genève et l'arc lémanique sont dotés de réseaux de recherche multiples et surtout de haut niveau. Mais au contraire des multinationales ou d'institutions, les PME ne bénéficient pas assez de ce savoir-faire, ni d'un accompagnement adapté. Cette Table ronde, organisée par divers partenaires*, proposait un éclairage complet.

« Aujourd'hui on parle davantage lab tech que technopôle, preuve d'une transversalité entre la recherche et les entreprises. Nous devons logiquement évoluer en ce sens », a relevé en préambule Jean-Louis Meynet, directeur d'Archamps Technopole. « La première question qu'un entrepreneur doit se poser, c'est où s'orienter en fonction du projet, autrement dit identifier le bon interlocuteur en matière de recherche », explique Jean-Marc Hilfiker, responsable de l'antenne platin à l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI). Samuel Constant, co-fondateur des start-up Epithelix et OncoTheis à Plan-les-Ouates, est aussi partisan d'un cadrage préalable: « Il faut définir si l'on développe une activité nationale, transfrontalière du type Interreg ou européenne du type Horizon 2020. Cela déterminera le type de financement ».

Un langage commun à trouver

« Il faut changer les mentalités en silos, car le potentiel de collaboration est immense dans le Grand Genève. Et l'on considère à tort qu'il y a soit une bonne recherche académique, soit une médiocre recherche appliquée », relève Nicolas Forestier, vice-président valorisation des relations de l'Université Savoie Mont-Blanc. Cette académie propose à l'économie régionale française des stagiaires de fin d'étude et des post-doctorants. Mais, entre ces deux « extrêmes », une entreprise peut bénéficier de l'appui de diplômés de recherche & innovation: l'industriel s'engage à signer un contrat avec l'étudiant, et reçoit en échange une somme étatique et l'accès au savoir-faire des laboratoires.



Dernière panéliste à s'exprimer, Rania Al-Baroudi, qui dirige le Geneva Creativity Center (GCC) créé en 2011. C'est l'une des structures qui servent d'interface entre la recherche et l'économie. « Les types d'échanges qui se créent dépendent du timing défini entre l'idée et sa commercialisation. Pour cela, il faudrait davantage étendre les contrats de travail à 18 mois au lieu de six. » Il y a aussi un langage commun à trouver entre ces deux acteurs. Samuel Constant note là un clivage profond dans les intérêts: « Un laboratoire de recherche se fait connaître par ses publications, alors que l'industriel veut garder secrètes ces précieuses informations. »

Vers un échange d'expériences

Autre écueil relevé: la différence de mentalités entre l'entrepreneur et le chercheur. La prise de risque de l'économie n'a rien à voir avec le cocon académique. De fait, il revient souvent aux associations professionnelles de servir d'intermédiaires. « Certes, on crée des start-up dans des incubateurs, on fait des transferts de technologies. Mais on ne développe pas assez de pré-incubateurs qui dénichent des idées innovantes auprès de jeunes sans expérience », rebondit Rania Al-Baroudi. La directrice du GCC se réjouit des hackatons organisés récemment au bout du lac: « L'Open Geneva a montré l'avantage de partager les données et d'être pluridisciplinaires ». Un événement dont la CCIG était d'ailleurs l'un des sponsors.

Quand on parle innovation, les sciences humaines et sociales font en général figure de parent pauvre face

aux technologies de pointe. « C'est vrai, répond Nicolas Forestier, mais les choses bougent, car on intègre désormais ces sciences aux projets techniques. C'est le cas de la linguistique avec l'intelligence artificielle ou de programmes anti-phobies pour des applications smartphones ». Tous les panélistes s'entendent sur le besoin d'un travail stratégique en amont, suivi d'un accompagnement d'entreprise adapté. L'objectif idéal d'un projet entrepreneurial étant d'embaucher le chercheur qui a œuvré à sa réussite.

La tendance va aux salons et clubs d'affaires

À l'heure des questions, certains participants ont relevé la tendance actuelle à organiser des salons professionnels où se côtoient étudiants, industriels et investisseurs. Et le réseautage se pratique de plus en plus au sein de fondations ou de clubs d'entreprises. « Les clusters lémaniques du type medtech sont très séduisants », précise Jean-Marc Hilfiker. De plus à Genève, l'OPI met actuellement en avant trois secteurs-clés: la mobilité, l'énergie et la santé. Il importe de favoriser les connaissances transfrontalières, qui sont sous-utilisées par l'économie régionale. Mais quel modèle juridique privilégier pour des projets franco-suisse? « En fait, il n'y a pas une seule solution de bilocalisation. L'essentiel est de ne pas le faire pour des motifs fiscaux en optimisant les coûts, mais plutôt pour disposer de compétences uniques. Au fond, chaque acteur de part et d'autre de la frontière a tout à gagner d'une coopération gagnant-gagnant », conclut Samuel Constant. ■

* Les partenaires sont la CCIG, la CCI France-Suisse, l'Etat de Genève, le pôle métropolitain du Genevois Français, la Maison de l'Economie Développement et Archamps Technopole.

AGENDA

Réservez la date des événements de la rentrée !

Save the date

Jeudi 13 septembre 2018 - CCIG

Le réseautage productif : comment rencontrer l'autre

Cet atelier, d'une durée de deux heures et animé par Rudolf Klaus, est réservé aux membres de la CCIG.

Jeudi 20 septembre 2018 de 7 h 30 à 9 h 30 - CCIG

Le 7 h 30 de la Chambre

Lors de cet événement de réseautage matinal, huit entreprises membres de la CCIG se présenteront en trois minutes chacune.

Mardi 2 octobre 2018 dès 17 h

Hôtel Ramada Encore Genève, route des Jeunes 10-12, Carouge

9^e Salon du Vin



Cet événement permet de déguster les crus des viticulteurs membres de la CCIG, dont les nectars primés lors des Sélections des vins de Genève 2018. Il constitue une excellente occasion de choisir des cadeaux d'entreprise pour la fin de l'année et de réseauter.

Un repas convivial payant, accompagné de vins choisis, sera proposé, sur réservation préalable.

Mardi 9 octobre 2018 de 8 h à 10 h - CCIG

Table ronde du Grand Genève

Mobilité et nouveaux modes de travail : Quelles opportunités pour les entreprises du Grand Genève ?

Les Tables rondes du Grand Genève sont des réunions thématiques organisées par la CCIG, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS), le pôle métropolitain du Genevois Français, l'Etat de Genève, la Maison de l'Economie Développement et Archamps Technopole. Voir aussi en page 7 le compte rendu de la deuxième table ronde 2018.

Moment phare dans la vie de la CCIG et de ses membres, l'Événement économique se déroulera, pour la première fois cette année, en deux manifestations distinctes.

Mardi 13 novembre 2018 - Centre de congrès de Palexpo

Événement économique

L'Événement économique proprement dit portera sur les entreprises 4.0 et sera suivi d'un cocktail dînatoire.

Jeudi 22 novembre 2018 - Haute Ecole de Gestion de Genève, rue de la Tambourine 17, Carouge

Cérémonie de remise des Prix

Cet événement vise à promouvoir et valoriser le tissu économique genevois, de même qu'à honorer des entreprises dont la réputation et le rayonnement véhiculent une image positive et dynamique de Genève. À cet effet, la CCIG, l'Etat de Genève et l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) remettront le Prix de l'économie genevoise et le Prix de l'innovation. Il sera suivi d'un cocktail dînatoire.

Prix du Commerce 2018



Comme annoncé dans le CCIGinfo précédent, l'appel à candidature pour les Prix du commerce 2018 a été lancé.

Le délai pour le dépôt des inscriptions est prolongé d'une semaine. C'est jusqu'au **27 juillet 2018** que les candidatures pour le concours de la plus belle vitrine, du meilleur accueil ou de la créativité peuvent être déposées. ■

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition :
Alexandra Rys

Rédaction :
Fabienne Delachaux, Nicolas Grangier,
Amanda Müller, Alexandra Rys

Publicité :
HP Media, tél. 022 786 70 00

Conception : ROSS graphic design

Impression : Atar Roto Presse SA, Satigny

Informations :
publications@ccig.ch



Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



SPONSORS

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



fsmo.ch

Secours aux orphelins et aux enfants d'invalides

Pour votre entreprise... l'occasion de faire un geste auquel vos collaborateurs seront sensibles. Information **022 830 00 50**



FSMO depuis 1872
Fondation sans but lucratif